

TEXTE ADOPTE no 187

«Petite loi»

---

# ASSEMBLEE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

ONZIEME LEGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 1998-1999

---

7 octobre 1998

---

## PROJET DE LOI

ADOPTE PAR L'ASSEMBLEE NATIONALE

EN PREMIERE LECTURE,

*autorisant la ratification du sixième protocole additionnel à l'accord général sur les  
privilèges et immunités du Conseil de l'Europe.*

*L'Assemblée nationale a adopté le projet de loi dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros : 1076 et 1103.

**Traités et conventions.**

### Article unique

Est autorisée la ratification du sixième protocole additionnel à l'accord général sur les privilèges et immunités du Conseil de l'Europe, fait à Strasbourg le 5 mars 1996, et dont le texte est annexé à la présente loi (1).

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 7 octobre 1998.*

*Le Président,*

*Signé* : LAURENT FABIUS.

---

(1) *Nota* : voir le document annexé au projet de loi n° 1076.